

Marc Claramunt, Catherine Mosbach

DE LOIN, DE PRÈS, UNE VILLE, LE PAYSAGE¹

DU VERT OU DE L'ÉMOTION ?

Les conditions de paysage d'une ville sont pour nous, paysagistes, celles de l'expérience réelle et non de toute expérience possible. Elles sont du côté de la production singulière et non du côté d'une posture intellectuelle générique, mobilisable en d'autres lieux et d'autres temps. Chaque ville a des possibilités spécifiques de constituer son paysage, nourri de formes et de rythmes passés, et d'autres possibilités présentes, en devenir. Les réalités d'une ville ne se rendent accessibles qu'au travers de problématisations. Or poser un problème ne se fait qu'à partir de pratiques ; pratiques du voir, pratiques du faire et pratiques du dire ne sont pas identiques. Parler du paysage ne reproduira jamais ce qu'on en voit, comment on le fait ou ce qu'on y fait. Montrer des images ne suffira pas à témoigner de ce qu'on en dit, ou comment on l'a pensé.

Pour la commande du paysage en ville, les commanditaires et concepteurs se heurtent tantôt à une tradition idéaliste tantôt à une autre, fonctionnaliste. La tradition idéaliste emprunte les atours d'un décor immuable, à grand renfort de « soin » pour une image attendue. Les protagonistes de cette tradition cultivent le trait d'un paysage figé, à la manière d'une carte postale, caricature d'une vision empruntée à l'histoire des idées. Il serait là, en référence à lui-même, sans aucune autre implication dans le mouvement social. La tradition fonctionnaliste rassemble sous le terme générique de paysage les délaissés des constructions et infrastructures. Les adeptes de cette posture élèvent au rang de principes d'une modernité revisitée² les formes déduites d'un aménagement du milieu ambiant. Ces déterminismes réduisent la part du paysage à une forme symbolique, une sorte de convention dont la fonction serait d'assurer un équilibre entre les principes urbains mis en œuvre. Comme si s'ouvrir aux processus de paysage, avec leurs dynamiques dans l'espace et dans le temps, mettait en péril l'ordonnement d'un corps urbain.

De telles présomptions ne peuvent à notre sens durablement infléchir les conditions d'un paysage urbain pour des raisons qui sont davantage sous-jacentes que tangibles. D'abord la ville, système construit minéral et végétal et système social du « commerce » des individus entre eux et avec d'autres, évolue de façon différenciée, en perpétuel réajustement de

l'offre et de la demande. Ce qui vaut pour un espace social vaut pour un espace vivant en général : un agencement pluriel de matérialités organiques – solides, liquides, fluides – en perpétuel mouvement, aux régimes et aux rythmes spécifiques.

Ensuite, les problématiques du paysage urbain sont de plus en plus liées à des principes de gestion des ressources vivantes. Les politiques des ministères de l'environnement et de l'équipement s'efforcent de positionner ces questions écologiques dans le cadre élargi du paysage des territoires et des villes, même si dominant encore aujourd'hui l'indicateur négatif des pollutions de l'eau, de l'air et des sols et le souci de réparation plus que de création. Enfin, les nouvelles orientations des formations de paysagistes et de maîtres d'ouvrages développent une attention particulière à la gestion et à l'évolution des milieux en même temps qu'à leurs inscriptions dans les dynamiques des activités humaines.

Le rapport de l'homme à son paysage s'inscrit certes dans ces dilemmes mais il ne se « conserve » pas, il s'actualise par des constructions toujours renouvelées. Les promoteurs de ces paysages sont aussi bien engagés dans la manière de formuler la question que dans la manière de restituer le paysage dans sa matérialité construite. Pour en parler, nous nous appuyons sur des fragments de ville déterminés et des extraits de propositions ouvertes qui visent une dimension structu-

1. Ce titre rend hommage à Louis Marin, et particulièrement à un de ses textes « Une ville, une campagne, de loin... : paysages pascaliens », *Littérature*, 61, février 1986, p. 10.

2. Nous pensons ici entre autre aux travaux de Rem Koolhaas, présentés dans le livre *S, M, L, XL* dont voici un extrait : « Dans le modèle original des modernes, le résiduel était simplement vert. D'un vert dont l'impeccable netteté proclamait assez les bonnes intentions, dans une affirmation moralisatrice destinée à décourager toute association et tout usage. Tandis que la Ville générique, avec sa croûte de civilisation d'une minceur extrême et sa tropicalité immanente, transforme le végétal en résidu édénique et en fait le principal vecteur de son identité : un hybride du politique et du paysage. Refuge des illégaux et des éléments incontrôlables en même temps qu'objet de perpétuelles manipulations, il représente le triomphe simultané du soigné et du primitif. Son exubérance immorale compense les autres indigences de la Ville générique. Suprêmement inorganique, l'organique est le mythe le plus fort de la Ville générique. » On trouvera un dossier sur cet ouvrage dans *Architecture d'aujourd'hui*, n° 304, avril 1996.

relle à l'échelle d'une ville ou encore un détail technique à l'échelle d'un jardin. Les travaux du tramway de Strasbourg mis en parallèle aux travaux du *mille-nium* de Londres soulèvent la question de la profondeur des espaces. Le parc de la Villette à Paris, confronté au parc de la Cerisaie à Lyon, nous interroge sur le statut des sols. La terrasse de l'Évêché de Blois, en écho au jardin des Tuileries à Paris, invite à analyser la place de l'utilisateur dans le jardin. Comment, dans un projet de paysage, extrait-on depuis des lieux, à partir des qualités et dans des temporalités, des paysages perceptibles par tout un chacun ?

Parmi les projets contemporains

À Strasbourg, les lignes de tramway ont été abandonnées par les services de la ville au milieu du siècle au bénéfice du développement de la voiture, de l'accès individualisé aux services et de l'enrobé³ pour le confort moderne. Le retour au tramway inverse les priorités en faveur du piéton, dans son rapport au collectif et comme habitant de la ville. Ce moyen de transport annonce le rétablissement d'une mixité d'usages et d'une pluralité d'aspects des fragments urbains⁴.

Les travaux du tramway ouvrent progressivement la ville de Strasbourg à de nouvelles perméabilités : une plus grande fluidité entre quartiers éloignés et un redimensionnement de l'aire d'influence des activités urbaines.

Le motif du tramway, par son poids politique et social, introduit à Strasbourg la part du paysage. Il renverse les rapports de priorité entre des instances techniques, aux tranchées et usages séparatistes, et des instances sociales aux parcours et pratiques transversaux. Son site est le prétexte de redéploiements d'unités paysagères communes aux quartiers, des plus démunis aux plus favorisés, ce que les seuls arguments de paysage ou d'urbanité ne suffisent pas à mobiliser.

Les premières sections ont montré le risque d'un traitement différentiel entre les « façades tramway » anoblies par l'arrivée du mode de transport et les « façades arrières » abandonnées à leurs évolutions. Un autre risque est le bouleversement provoqué par une station favorisant le développement de telle fonction au détriment de telle autre, les bureaux et commerces au détriment des logements par exemple. Sous cet angle la ligne produit une nouvelle discrimination spatiale, non plus dans une logique concentrique centre/périphérie, mais dans une logique axiale devant/derrière. Le principe de lignes actives ne résout donc pas la question de la profondeur qui doit être relayée par d'autres économies et d'autres formes de paysages. La solution tramway se révèle aujourd'hui un prétexte de paysage pour la décongestion centre/périphérie des villes françaises, son traitement dans les nouveaux quartiers à créer reste à



Le Parc de Bercy à Paris.

imaginer. Un transport en commun n'a pas vocation à produire des espaces. Quelles que soient ses qualités, il ne fait que traverser les lieux et ne résout pas la question du statut des espaces et des sols, ou bien le fait d'une manière déduite.

Le statut du parc de la Villette à Paris déplace le contact traditionnel d'une population à son parc. Ouvert par tous les bords, ses principaux seuils sont des hauts lieux culturels : la Cité de la Musique d'un côté et la Cité des Sciences et des Techniques de l'autre. Quand ailleurs les pancartes d'interdiction d'accès ponctuent

3. L'enrobé est un matériau bitumineux qui a remplacé ou recouvert les pavés des centres-villes ainsi que le « macadam » des routes. Il imperméabilise les chaussées et constitue les bandes de roulements adoptées dans le monde entier.

4. Le paysagiste du tramway de Strasbourg est Alfred Peter. Un article en a été publié dans *Pages Paysages* n° 6 : contacts, p. 108-114.



Lyon : parc urbain, presqu'île sud de Lyon, projet C. Mosbach.

les aires engazonnées et canalisent les promeneurs sur les sentiers, ici les vastes étendues s'ouvrent aux libres appropriations récréatives. L'absence de clôture, distinction majeure entre ce parc parisien des années quatre-vingt⁵ et ceux d'aujourd'hui ou d'après guerre, change le statut de son sol. C'est ici que des milliers de personnes se croisent lors d'un déjeuner sur l'herbe, que des équipes inédites improvisent une partie de football, que le cinéma projette ses images sur une toile géante en fond de nuits étoilées et de ville épannelée.

L'articulation entre les allées et contre-allées du boulevard Jean Jaurès, la place de la « fontaine aux lions » et les étendues d'herbe, attribuent de généreuses surfaces en contact avec un quartier haussmanien classique. L'innovation porte sur la continuité des sols différenciés, garante de la cohérence urbaine. Cependant, *a contrario* d'un franc succès public, l'ajustement entre l'offre d'un vocabulaire de parc et son usage en aires polyfonction-

nelles, pose des contradictions de fond. Un gazon standard poussé à son paroxysme de résistance physique pose des problèmes de maintenance. La part vivante du sol – réduite ici à sa plus stricte expression : la couleur de la chlorophylle – et la souplesse du matelas racinaire, qui pour le moment résiste fort mal, pourraient être valorisées par un travail de maintenance qui sculpterait une étendue d'une autre nature.

La création d'une roseraie sur la terrasse de l'Évêché de Blois participe du rôle classique d'un parterre fleuri devant un édifice public, la mairie. Son traitement sollicite cependant un registre différent de celui de broderies découpées dans une plate-forme d'herbes. Une nappe de rosiers de 4000 m² est implantée dans une nappe de graminées dont le système racinaire occupe indifféremment toute la surface. Il aurait été illusoire de vouloir maintenir la vigueur des graminées par une quelconque bordure. Seul le passage répété d'engins de tonte maîtrise le contraste d'une herbe arasée avec une herbe haute en sous œuvre d'une collection de roses.

Le travail se porte sur le massif de plantes, en tant que matériau. La posture de structuration de l'espace est de nature picturale : il s'agit de faire contraste par la matière et la couleur, de donner un premier plan tactile et chromatique devant l'enchevêtrement des toitures et les proportions classiques des façades du château. Le jardin exprime une interprétation contemporaine des parterres classiques. Il n'en change cependant pas le principe : le rapport au visuel et à l'olfactif reste prioritaire. Les visiteurs sont exclusivement spectateurs. Ils ne peuvent que tourner autour des massifs puisqu'aucune place n'est prévue pour eux au cœur du dispositif. La réinterprétation des broderies classiques s'est arrêtée à son caractère formel et technique, en gardant leur usage réservé aux plaisirs de la vue et de l'odorat⁶.

Les limites de la commande

Dans ces expériences de paysages, force est de constater la primauté d'un programme sur la qualité d'un espace. L'enjeu et les outils mis en œuvre varient : l'aménagement est demandé comme une carte de visite d'une institution ou d'un groupe, ou pour illustrer des fonctions ou des « histoires » déclinées sous d'autres formes ou pour accompagner et valoriser l'image d'une fonction urbaine à promouvoir. Quelles que soient la configuration et l'étendue qui lui sont le plus souvent concédées, le paysage en ville n'est le plus souvent pour les élus qu'une

5. Ce parc a fait l'objet de plusieurs concours : les premiers niveaux en 1980 et les derniers niveaux en 1987 avec un architecte lauréat : Bernard Tschumi. Les jardins ont été sous-traités à des paysagistes.

6. Les paysagistes de la terrasse de l'Évêché de Blois sont Arnaud Maurière et Eric Ossart. Un article en a été publié dans *Pages Paysages* N° 5 : « Distances », p. 16-23.

amélioration de l'espace de représentation, qui coûte et serait de ce fait le privilège d'une collectivité riche.

Il semble souvent aller de soi pour les maîtres d'ouvrage que réaliser du paysage en ville implique une nécessaire aliénation à une fonction urbaine, un matériau de remplissage vert et une charge économique subie sur le long terme. Il suffit de constater l'internationalisation du standard « pelouse »⁷ quels qu'en soient le lieu et l'usage, l'utilisation de la formule « terre végétale », quels que soient les milieux en place et ceux mis en œuvre, et d'assister à l'imperméabilisation des aires publiques quelles qu'en soient les fonctions. Reproduire ces « recettes » toujours et partout, consiste à accepter le paysage issu d'idéologies telles que le fonctionnalisme, l'hygiénisme, l'élitisme entre autres.

L'écart entre un lieu à vocation paysagère et les instruments intellectuels et techniques utilisés par les acteurs est profond. D'un côté, tout est annoncé pour un paysage durable et de l'autre tout est mis en œuvre au moyen d'artifices souvent inappropriés aux dynamiques biologiques. Minéral ou végétal, de haute technologie ou de facture rudimentaire, le rapport d'un espace à son sol et à son matériau détermine la place qui lui est confié dans la perspective d'un projet urbain et par conséquent d'un projet social. Cultiver des pratiques différenciées permet d'inventer des paysages susceptibles d'introduire des lieux d'alternances entre le tout artificiel et le tout naturel, alors que traditionnellement le jardin est le simple miroir des limites de la constitution strictement urbaine.

À vouloir qualifier le paysage par des valeurs périmées avant même qu'elles ne se matérialisent au sol, à l'astreindre à des subordinations binaires : la fonction au détriment de la forme, la priorité du bâti sur les extérieurs, la surdétermination de l'espace utile qui relègue l'espace résiduel à la déshérence, on maintient toute expérience de paysage dans l'impasse d'une opposition stérile du dit « construit » sur le dit « naturel ». Or la discontinuité entre le temps de définition d'une fonction urbaine et le temps d'appropriation des usages rend obsolète la relation en sens unique d'une fonction et un espace. Le statut prioritaire d'un espace utile aux dépens d'un autre espace résiduel est peu crédible confronté aux aléas d'une cartographie urbaine toujours en évolution. Enfin la prérogative du construit sur le non-construit ne résiste pas aux reconversions des usages et des formes bâties et infrastructurelles, toujours absorbés dans le mouvement imprévisible de la ville.

Nous posons l'hypothèse d'une nécessaire interaction entre fonctions possibles et espaces investis depuis laquelle pourrait s'envisager un déplacement des problématiques de paysage urbain. Une opération de paysage profite à la collectivité qui l'initie, mais crée aussi des milieux vivants constitués de formes, de matériaux, de rythmes déjà structurés, déjà pourvus de qualités avant même d'être investis par une vocation urbaine. Toute la

question est de savoir mobiliser les ressources que chacun des milieux prodigue afin d'esquisser les principes d'une rencontre, d'un métissage qui mettent en jeu les aptitudes créatives de l'un – les protagonistes du projet – sans verser dans des schémas de reproduction, avec une attention particulière portée aux structures de l'autre – les milieux vivants – activées par cette relation et mises en scène dans le temps et dans l'espace. En d'autres termes, les composantes du paysage : plantes, espaces, sols, fluides... ne sont pas traités en référent absolu en dehors de toute relation à l'activité humaine. De même que l'artifice d'une œuvre ne se nourrit pas des seules ressources culturelles d'une collectivité, mais aussi bien des qualités intrinsèques des composantes du paysage retravaillées⁸.

Une ville sertie dans le paysage

A Bâle, l'usage du tramway a survécu à l'ère hégémonique de l'automobile. Les équipes municipales se sont données les moyens d'une mixité de modes de



Bâle : manuscrit allemand, « Toutes les villes du monde », Bauer et Hogenbergius, Cologne, vers 1550.

déplacement – automobiles, transport en commun, cycles, piétons. Quel que soit l'emplacement dans la ville, un citoyen ordinaire y trouve les relais pour se

7. Voir *The American Lawn. Surface of Everyday Life*, sous la direction de Georges Teyssot, Princeton Architectural Press et Centre Canadien d'Architecture, 1999.

8. Jacques Dewitte développe un argumentaire sur ces questions, au contact des textes de Alain Roger dans *Critique*, n° 613-614, juin-juillet 1998.

repérer, s'orienter et enraciner sa pratique quotidienne dans des lieux identifiables. Car cette ville a prospéré au contact du Rhin⁹. Son principe d'expansion, cadré par les préambules géographiques – rivières et collines – n'a de cesse de reprendre les morceaux de villes sur eux mêmes, optimisant son rapport au site. En forçant le trait, tout se passe comme si la collectivité se trouvait dédouanée de toute préoccupation de paysage – telle que définie dans ce texte –, qu'elle aurait reçue par nature. Autrement dit, on peut se demander si le côté prégnant, voire écrasant, de la référence au paysage alpin n'incorpore pas la notion de paysage dans l'imaginaire collectif. Cette surabondance de signes hérités serait suffisante pour la part du paysage, alors qu'en revanche la collectivité se sent investie d'une vocation architecturale hors du commun.

Les dix dernières années ont exposé cette attention particulière sur la scène architecturale internationale. Des bâtiments, des quartiers dotés d'une vision renouvelée par un regard architectural ont fait l'objet de critiques, de circuits de visites universitaires ou professionnelles, presque d'un culte incantatoire pour une ville qui charge son élite architecturale de construire son identité future. Aux processions au pied des bâtiments privés, se sont ajoutées les éditions de guides répertoriant bâtiments et auteurs dans la cartographie urbaine. Le renouvellement du corps urbain s'inscrit dans une tradition architecturale adoptée pour les édifices publics et privés, mais aussi par les sites industriels. L'inscription du bâtiment du barrage à Birckfelder sur le Rhin, construit en 1954 par Hans Hofmann à l'est de la ville, en est un exemple remarquable.

Une récente étude prospective décrit les orientations pour la ville future. La retranscription de la perception urbaine est revendiquée par les auteurs comme plan de référence conceptuel de toute transformation future. Le corps architectural dans sa constitution matérielle et dans son rapport aux nouveaux quartiers et à ceux existants, y est décrit comme l'entité de base inscrite sur le territoire de la ville à hauteur de sa constitution géographique. C'est la capacité d'intégrer la tension du site – naturel ou urbain – par analogie structurale dans le corps architectural, qui fait paysage. En d'autres termes les auteurs créent une homologie symbolique entre un site et une expression architecturale d'un bâtiment. La position est radicale et quelques exemples remarquables¹⁰ dans la ville et ses environs rendent cette posture significative. Des pratiques s'en réclament, des échanges de vues par ouvrages interposés se multiplient.

D'aucuns diront qu'un tel projet est autonome de toute réalité économique et qu'il imprime sur l'existant une vision esthétique arbitraire. Or les morceaux de ville, construits bout par bout mais inscrits dans la durée, sont toujours saisis d'une entrée singulière engagée dans l'étendue de l'espace commun et dans le cours du temps

partagé, avec plus ou moins de succès. Des fragments ponctuels enclenchent une qualité et une durée spécifiques, articulées à d'autres qualités et à d'autres durées.

Pour les paysagistes et architectes une vision d'ensemble est corollaire du projet urbain. Elle est cependant trop souvent la prérogative de groupes professionnels – l'hégémonie des ingénieurs du corps des ponts et chaussées au niveau des infrastructures routières entre autres¹¹, qui imposent la primauté de telles fonctions au détriment d'autres. Mais puisque l'évolution urbaine déplace souvent le rapport entre fonction et forme, nous suggérons la qualité sensible des espaces et des bâtis comme niveau de référence commun et pérenne, apte à enraciner une mémoire collective. La profondeur d'un parc, le fond sonore d'une fontaine, l'accalmie d'un square, la lumière d'un sous-bois, l'odeur d'un massif, les teintes d'un sol, sont autant de critères plus durables que les discours fonctionnalistes. Ce rapport sensuel à l'espace n'hypothèque pas des appropriations spécifiques ajustables à tout moment urbain.

Le milieu végétal revisité

Dans une ville se trouvent des « places » actives et d'autres en déshérence menacées par les mutations quand la pression économique se fait trop grande. L'ironie du sort veut que les terres enclavées, écartées un siècle durant des « parties nobles » du fait de leur vocation marchande – industrie, marché de gros, transport – se révèlent comme autant de ressources foncières pour le redéploiement des centres actuels sur eux-mêmes. D'abord vénérés pour leurs performances innovatrices, les « sites » monospécifiques deviennent « polluants » aujourd'hui et indésirables dans une urbanité de qualité. Que ce soit une exposition commémorative d'un *millennium* à Londres, le dédoublement d'un centre ancien à Lyon, la reconquête de rives marines à Hambourg, ou la reconquête des rives du rail à Cologne, autant de motifs pour ces villes européennes de refouler des fonctions exclusives pour y bâtir un futur. Passée la décontamination physique des lieux¹², il ne reste la plupart du temps rien, quand tout doit advenir pour un nouveau quartier. Dans de telles configurations la part du paysage trouve tout son sens et prend une place inaugurale au cœur du processus urbain.

9. Ce n'est pas le cas de Strasbourg par exemple, qui s'est développée en tournant le dos au fleuve. Un récent concours : « le jardin des deux rives » en hiver 98, a posé le problème de la continuité urbaine entre Strasbourg et Kehl de part et d'autre du fleuve.

10. Des extraits de ce travail de Jacques Herzog, Pierre de Meuron – architectes – et Rémy Zaugg – artiste – sont présentés dans : « Bâle, une ville en devenir », *Architecture d'aujourd'hui*, n° 300, septembre 1995, p. 62-75

11. Voir entre autre l'entrepôt Ricola à Laufen ou le poste d'aiguillage à Bâle.

12. Pascal Cribier et Patrick Ecoutin ont évoqué ce problème dans *Libération*, rubrique Débats, du jeudi 19 août 1999, au sujet du projet de l'île Seguin.



Lyon Confluence,
projet, photomontage.
Ce parc urbain
se déploie dans
l'épaisseur de la ville
grâce à une résille
arborescente.

La péninsule de Greenwich – vaste quartier industriel du Londres du XIX^e siècle – s'ouvre à l'urbanité avec les festivités de l'an 2000. Dans la grande tradition des expositions universelles, un fragment de ville de 2 km de long sur 700 m de large, accueille un aménagement provisoire pour l'ouverture de l'exposition du *millenium*. Quand les aires de parking, les bâtiments d'expositions et autres structures d'exposition sont des vocations provisoires, il en va tout autrement pour le schéma de voiries et les « espaces verts » qui sont chargés de préfigurer un futur quartier de ville. Or, esquisser une ligne d'horizon en terme d'économies et de pratiques urbaines sur ce site pour les vingt ans à venir, est aujourd'hui pour le moins risqué alors que cela n'effrayait pas les urbanistes des décennies passées.

A l'étroit dans les logiques de flux massifs souvent incompatibles avec des prestations de qualités, les paysagistes¹³ se sont résolument attachés à définir un niveau de prestation en référence à l'ancienne forêt alluviale au contact de la Tamise, occupée deux siècles durant par l'activité industrielle. La forme de l'ossature urbaine étant déjà investie par les promoteurs de l'exposition, le dessin comme outil de projet a été écarté au profit de règles de reconstitution d'un milieu vivant. Le principe végétal, affranchi de l'usage et de la physique du sol¹⁴, investit le territoire dans l'attente des qualifications plus fines des futurs quartiers.

La logique de plantation installe un « pixel » arborescent. Une gestion différentielle des vitesses et des hauteurs de croissance permet de satisfaire au court terme de l'installation du *millenium* tout en engageant

le long terme d'un maillage d'arbres d'envergure, systématiquement réparti sur la péninsule. A l'urgence de l'installation festive est opposée un pragmatisme opérationnel où l'étendue arborescente constitue une capitalisation de ressources paysagères pour un urbanisme futur de qualité. Ce projet « par défaut », qui propose une matrice végétale, n'hypothèque pas l'avenir puisqu'il met en place les conditions d'un paysage avant d'en décliner les formes précises. Il garantit des qualités géographiques, étendues et horizons, pour un urbanisme futur qui s'y installerait en taillant dedans.

À une autre échelle et au niveau des qualités de sols, le Parc de la Cerisaie à Lyon est le cadre d'une reconquête de sous-bois en place et lieu d'une pelouse anémiée. Les bois existants – pêle-mêle de modes horticoles successives en terrasse autour d'un ancien bassin comblé – sont éclaircis au profit d'un niveau herbacé et de l'installation d'une série arborescente dominante, la hêtraie charmaie. Les mousses, mises en œuvre sur une couche de grave naturelle filtrante, installent un régime d'humidité et de minéralisation qui favorise le déve-

13. Pour installer un parc ou un quartier sur un terrain industriel pollué, il est nécessaire de « confiner » la couche polluée dans une aire qui n'entre pas en contact avec la nappe phréatique ou avec les couches superficielles. Ce sont des techniques de mise en œuvre très onéreuses qui au final rendent un terrain appareillé comme une dalle sur un parking.

14. Ce sont les paysagistes Desvigne et Dalnoky qui ont développé ce projet avec Bernard Ede et Bath, paysagistes associés et Richard Rogers Partnership, architecte de l'opération. Voir l'article : « Pixel d'arbres pour Greenwich » dans *Pages Paysages* n° 7 : anamorphoses, p. 172-176.

loppement d'une pelouse calcaire fleurie en été et de mousses vertes gonflées d'eau en hiver.

La présence dominante d'un parterre de mousse en alternance avec une prairie fleurie, est ensuite orientée par une gestion différentielle des tontes qui évite la fermeture du milieu herbacé. La nouvelle structuration physique du sol autorise une dynamique de recolonisation spontanée à partir de boqueteaux de baliveaux qui se ressèment autour des grands sujets remarquables pour une co-présence d'arbres de différents âges et l'avenir arborescent du parc.

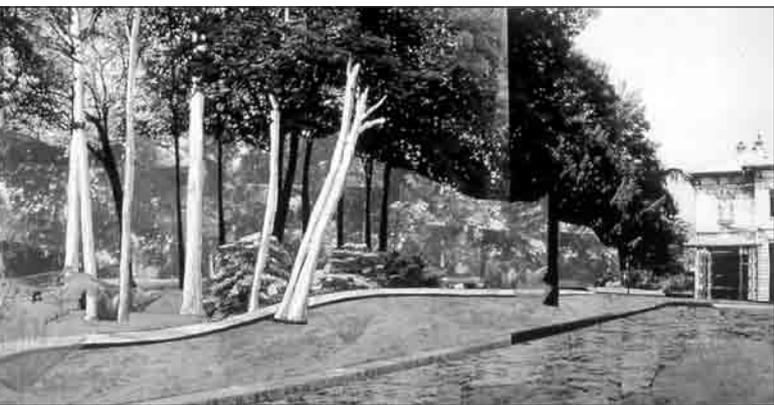
Les connaissances de la phytosociologie des plantes sont mises à profit pour la création d'un univers singulier. Le niveau herbacé moussu ouvre le sol aux fécondités végétales en sollicitant les ressources de son génie phytoécologique. D'autre part, un usage orienté des matériaux vivants crée les conditions de perception de la vie des sols et des rythmes saisonniers et de fait réin-

le bombement et les épaisseurs des strates horizontales donne au jardin une grande fluidité. C'est en effet grâce aux intervalles des plans successifs que les passants trouvent leur place en se promenant entre des tentures de fleurs, ou bien calés au fond d'une chaise entre des épaisseurs de sols et d'herbes. Le jeu de surimpression des niveaux de définition et de perception, ménage aussi bien la lisibilité d'un très grand espace, que l'intimité d'un lieu confidentiel et précieux. L'articulation d'un détail à un autre favorise un principe de relais de différentes échelles d'apparition du lieu animé. Il installe le jardin dans sa dimension urbaine et temporelle. L'usage ostentatoire d'un haut lieu historique se concilie avec de subtils événements floristiques, entraînant l'histoire et la nature dans un même mouvement de consubstantialité.

Le paysage et la ville comme action

La disjonction ville/paysage ne se situe pas seulement au niveau des modèles de référence, mais aussi dans les cadres de réflexion utilisés. C'est parce que trop souvent les interlocuteurs ne sont pas au même niveau de définition des espaces et des enjeux, qu'échoue leur tentative de construire un paysage ensemble. Les uns abordent le paysage exclusivement par la fonction et accessoirement pour les qualités des espaces, d'autres par l'économie, d'autres encore en conformité à une convention sociale. Or la dynamique du paysage en ville combine de manière interactive des phénomènes – dont certains ont leur siège dans le milieu minéral-végétal-animal, d'autres dans le milieu humain – et n'est pas l'addition de mécanismes efficaces seulement dans chacun des milieux abordé séparément.

Le projet de paysage n'est pas à comprendre comme le résultat d'un mouvement de conception autonome. Il est lui-même un processus qui prend sa forme par la confrontation d'un savoir initial à des données retravaillées par une problématique pour en faire un « objet construit ». La nature des phénomènes mis en œuvre, les rapports analogiques établis et les outils de résolution techniques, varient selon les horizons temporels adoptés, l'étendue des lieux investis et la répartition des espaces transformés. Chaque intervention dans un site réactive le socle identitaire – celui matériel du contenant et celui spirituel du contenu – mémoire vive de la stratification urbaine. Du côté du lieu, elle anime un espace circonscrit par substitution de « pièces périmées » ou par mutation de « pièces existantes » et tra-



Projet de la Cerisaie à Lyon, C. Mosbach.

roduit des espaces vivants au milieu d'autres espaces dont la vision se rapproche d'images de synthèse, indifférentes au temps qui passe¹⁵.

Sous l'angle des épaisseurs de plans verticaux et horizontaux, la réhabilitation du jardin des Tuileries¹⁶ à Paris met en perspective le boursoufflement d'un ourlet d'herbe en bordures de parterres. Un filet de gazon installe l'herbe au contact direct d'un profilé métallique « versé » sur les sentiers publics. Les massifs de fleurs sont incrustés dans les rectangles d'herbes en surplomb du développement bordé et vigoureux des graminées. Les passe-pieds d'entretien « nervurent » les nappes d'herbes tendues et croisent ci-et-là un grand arbre, vestige d'antan animé par le maillage d'entretien du nouveau jardin. Le dégagement d'anciennes douves par des fossés augmente la perception de « roulement » des couches jusqu'à l'épaisseur ultime du jardin donnée par la hauteur des douves d'enceintes, elles mêmes coiffées de massives frondaisons.

De vingt centimètres à un mètre, puis trois mètres et douze mètres, le souci d'une stratification par couches horizontales gère la profondeur du jardin. Le travail sur

15. Ce projet, non encore réalisé, a été proposé à la ville de Lyon en automne 1998 par Catherine Mosbach avec Claude Figureau comme consultant botanique.

16. Le Jardin des Tuileries est conçu par Pascal Cribier et Louis Benech. La terrasse de Lemonnier par Jacques Wirtz, tandis que la cour du Louvre est conçue par Pei.

vaille les strates matérielles depuis leur constitution spécifique. Du côté des hommes, elle suscite de nouveaux modes d'appropriation par analogie d'usages ancestraux ou par inventions de pratiques inédites et transforme les us et coutumes depuis un contexte local. L'intervention par le projet ne déplace que certaines parties des dimensions d'un lieu : une forme, un détail, une étendue, un statut, un usage... mais elle permet aux paysages et aux habitants d'une ville de coexister et de se réajuster à une réalité en continuel mouvement.

Le statut d'un paysage ne devient perceptible que s'il y a résonance entre des conditions particulières d'appropriations et des formes et mouvements spécifiques à un lieu. À grande échelle, une ville peut accéder à son paysage lorsqu'une trame de points singuliers innerve son étendue. La connexion d'une série de « naturalités construites » déroule le fil continue d'une lisibilité de la ville dans un rapport à son socle matériel et à ses plans de référence spirituels. Par la constitution d'un système en réseau, chaque lieu prend son sens dans la position relative qu'il occupe par rapport aux autres. Cette résille permet aux habitants de se repérer en tant qu'êtres vivants évoluant au contact d'une communauté territorialisée par des milieux vivants¹⁷.

La ville-paysage comme opéra

Les exemples qui précèdent permettent d'évaluer l'étendue du chantier, intellectuel et matériel, qu'il reste à découvrir pour créer les conditions d'une ville-paysage. Des investigations similaires ont cependant déjà été explorées dans le domaine de l'opéra. L'interprétation contemporaine de Dan Tun et Peter Sellar de l'œuvre de Tang Xianzu en 1598 : le Pavillon aux pivoines¹⁸, met en scène la consubstantialité d'une histoire et d'un lieu. Le compositeur et le metteur en scène adaptent le texte de l'auteur en faisant évoluer sur scène, parallèlement et en alternance, des traditions culturelles présentées dans leur moment historique et par l'intermédiaire de supports respectifs. Ils tracent entre autre des lignes virtuelles sur le plan musical – de la musique traditionnelle *kunju* chantée en arias et duos, à un opéra rock inspiré du moyen âge italien et de chant de moine tibétain –, sur le plan linguistique – du mandarin chinois à l'anglais d'aujourd'hui –, sur le plan spatial – d'un développé de scène classique à une scénographie simultanée de plans réels et de zooms télévisés disséminés dans la salle –, ou encore sur le plan temporel – d'un déroulement du fil de l'histoire par le passé, par le présent et par le futur.

Il est délicat d'établir un transfert de modèle d'un champ de pratiques à un autre. On en retiendra cependant un usage métaphorique qui nous permet d'explorer le concept de ville-paysage. Faire advenir un tel concept suppose la nécessaire multiplicité de plans de référence de même que l'interaction de différents points de vue. Le paysagiste fera l'éloge de la plante et de sa « lenteur ». Aux côtés des accélérations mortifères où les perceptions des paysages urbains défilent dans d'incessants travellings de cinémas, il invoque la croissance végétale involontaire ou pas, mais en toute vitalité et physiquement ancrée.

Le sentiment paysager n'est-il pas d'abord un sentiment, une émotion sociale et collective qui réclame plus d'attentions vis-à-vis des pratiques et des échanges et moins de glose technique et esthétique quant aux espaces eux-mêmes, fussent-ils paysagers ? Ne serait-ce pas rendre un mauvais service à la ville que de continuer d'assigner le paysagiste comme devant affecter à chaque particule urbaine un rôle dit « paysager » ? N'y aurait-il pas plus de grâce à regarder ensemble le corps de la ville, dans ses bigarrures et ses unités, ses espaces finis et infinis ?

Attention donc à une saturation de signes, au trop-plein de communication visuelle patente du Vert rédempteur, à l'apologie des plantations écologiquement correctes... L'amateur de la ville-paysage n'est pas un catéchumène en mal de baptême par la Nature, mais un poète parmi les hommes. Les choses et les êtres vont et font autrement qu'on ne l'aurait cru, par des hasards ou pas, par des intentions ou sans. Chacun de nous les redécouvre, les recompose en d'autres paysages et destins urbains. Les paysages urbains, même en plein cœur de mégapoles, sont des contrées « autres » dont nos sensibilités et imaginaires cultivent l'invention.

Marc Claramunt, Catherine Mosbach

17. « Les naturalités construites » sont les ponctuations d'une trame qui couvre les 150 ha du projet urbain de Lyon confluence, proposées par le groupement MBM/Melot dont la paysagiste est Catherine Mosbach. Voir les cahiers *Lyon Confluence*, octobre 1998/avril 1999, distribués par la SEM Lyon Confluence – 28 rue Casimir Perrier – Lyon. À une autre échelle, la ville de Lausanne organise tous les deux ans un concours pour la création de « jardins » disséminés dans la ville. D'abord inspirée des manifestations éphémères de Chaumont-sur-Loire en France, Lausanne a installé l'événement dans la durée et la profondeur du tissu urbain.

18. *Peony Pavilion* a été présenté au MC 93 de Bobigny, en France en automne 98.

Marc Claramunt et Catherine Mosbach sont paysagistes. Ils pratiquent leur travail de conception séparément et réalisent ensemble les livraisons annuelles de la belle revue *Pages-Paysages*. Marc Claramunt est actuellement président de la Fédération française des paysagistes.